

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Cité Floréal », sis 4 Promenade de la Basilique à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	29,80 €
Tarifs journaliers des F2	43,53 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Le Vert-Galant », sise 18 avenue de la paix à Tremblay-en-France

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	26,62 €
Tarifs journaliers des F2	36,91 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie« Les Appartements du 111 », situé 111 avenue du Président Wilson à Montreuil-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	24,17 €
Tarifs journaliers des F2	25,65 €

Envoyé en préfecture le 06/08/2024

Reçu en préfecture le 06/08/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20240805-2024_237-AR



Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Voltaire », sis 185 avenue du Maréchal de Lattre Tassigny aux Lilas

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	20,12 €
----------------------------------	----------------

Envoyé en préfecture le 06/08/2024

Reçu en préfecture le 06/08/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20240805-2024_237-AR



Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Salvador Allende », situé 25-27 rue des Cités à Aubervilliers

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17,28 €
----------------------------------	----------------

Tarifs journaliers 2024 afférents aux résidences autonomie « Les Cèdres » sis 62 avenue de Sévigné et « Les Tamaris », sis 99 rue Maximilien Robespierre à Aulnay-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement des résidences autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	18,92 €
Tarifs journaliers des F2	28,04 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « La Butte aux Pinsons », sise 78 rue Robespierre à Bagnolet

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	19,59 €
Tarifs journaliers des F2	23,11 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à résidence autonomie « Gaston Monmousseau », situé 36-50 rue de la République à Bobigny

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17,28 €
Tarifs journaliers des F2	17,99 €



Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Camille Saint-Saëns », sise 1 allée Berthier à Epinay-sur-Seine

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	23,66 €
Tarifs journaliers des F2	32,41 €

**Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie
« Maria Valtat », Centre Communal d'Action Sociale,
sis 5 rue Emile Kahn au Blanc-Mesnil**

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	22,09 €
Tarifs journaliers des F2	24,22 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la la résidence autonomie « Aline Marlin », situé 59 avenue Baudouin au Bourget

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des G1	17,21 €
Tarifs journaliers des G2	19,38 €
Tarifs journaliers des G3	21,25 €
Tarifs journaliers des G4	27,97 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Le Clos Lamotte », sis 142 avenue du Belvédère au Pré Saint-Gervais

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17,87 €
Tarifs journaliers des F2	24,88 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Les Blancs Vilains » située 85 rue des Blancs Vilains à Montreuil

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	14,17 €
Tarifs journaliers des F2	16,57 €
Tarifs journaliers des F3	17,08 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Les Ramenas » située 41 avenue du Colonel Fabien à Montreuil

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	13,34 €
Tarifs journaliers des F2	13,41 €
Tarifs journaliers des F3	15,46 €
Tarifs journaliers des F4	15,83 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Pierre Bérégovoy », sis 1 avenue du Dauphiné à Neuilly-sur-Marne

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	23,02 €
Tarifs journaliers des F2	26,79 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Jean Louis Mons » et « Clémenceau », sise 2 rue Gay Lussac à Noisy-le-Sec

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	16,04 €
Tarifs journaliers des F2	17,05 €
Tarifs journaliers des F3	15,53 €
Tarifs journaliers des F4	21,67 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Ambroise Croizat », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis personne seule	16,70 €
Tarifs journaliers des F1 bis couple	20,54 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Dyonisia », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	11,91 €
Tarifs journaliers des F1 bis	17,31 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Basilique », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	22,06 €
Tarifs journaliers des F2	28,69 €

Tarifs journaliers 2024 afférents au foyer soleil « Jacques Duclos », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	11,95 €
Tarifs journaliers des F2	15,78 €

Tarifs journaliers 2024 afférents au foyer soleil « Pablo Picasso, géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	11,99 €
Tarifs journaliers des F2	15,83 €

Tarifs journaliers 2024 afférents au foyer soleil « Basilique », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis personne seule	13,96 €
Tarifs journaliers des F2	18,57 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Moutier », situé 22 rue Moutier à Saint-Ouen

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	19,01 €
Tarifs journaliers des F2	24,15 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Saint-Denis », situé 5 rue Saint-Denis à Saint-Ouen

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	15,34 €
Tarifs journaliers des F2	18,47 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Les Glycines », sis 1 avenue Salvador Allende à Sevrans

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17,93 €
Tarifs journaliers des F2	23,39 €

**Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie
« Salvador Allende », sis
14 rue Salvador Allende à Stains**

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	15,18 €
Tarifs journaliers des F2	19,04 €

Tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie non conventionnés à l'aide sociale et dûment autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale en application de l'article L.231-5 du code de l'action sociale et des familles

Le tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie non conventionnés à l'aide sociale et dûment autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale en application de l'article L.231-5 du code de l'action sociale et des familles est applicable à compter du 1^{er} avril 2024 et est fixé à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	24,00 €
--	----------------

Tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie partiellement habilitées à l'aide sociale à l'hébergement en application des articles L.313-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles

Le tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie partiellement habilitées à l'aide sociale à l'hébergement est applicable à compter du 1^{er} avril 2024 et est fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	24,00 €
--	----------------

Tarifs journaliers 2024 pour l'accueil de jour autonome « Le Patio » sis 6 Allée de Bragance à Pavillons sous Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	79,79 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	53,73 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	31,38 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	19,92 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	8,44 €

Tarifs journaliers 2024 pour l'accueil de jour autonome « Les Rives » sis 12 rue Gambetta à Pantin

Les tarifs journaliers afférents à l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	73,24 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	45,06 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	34,49 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	21,89 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	9,29 €

Tarifs journaliers 2024 de l'accueil de jour autonome « Les trois cerisiers » sis 20 boulevard de Gourgues à Aulnay-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	80,59 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	50,46 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	39,84 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	25,30 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	10,74 €

Tarifs journaliers 2024 pour l'unité de soins de longue durée « Casanova » sis 11 rue Danielle Casanova à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	114,41 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	81,35 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	35,81 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	22,72 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	9,60 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	695 406,31 €

Tarifs journaliers 2024 pour l'unité de soins de longue durée « Les Ormes » sis 13 Place Jean Mermoz à Montfermeil

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	104,69 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	74,51 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	36,47 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	23,18 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	9,82 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	268 706,26 €

Tarifs journaliers 2024 pour l'unité de soins de longue durée « Les Florales » sis 2 rue Descartes à Bagnolet

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	100,34 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	77,82 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	29,99 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	19,04 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	8,08 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	62 737,24 €